

Bienvenue

Mail du club jybad33370@gmail.com

Au club de Badminton d'Yvrac

Notre groupe privé facebook [Made in JYB](#)

1 Chemin de Mirefleurs

33370 Yvrac

Formulaire d'inscription – JYB (Jeunesse Yvracaise de Badminton) Saison 2014-2015

Pièces à fournir pour le dossier d'inscription :

- Certificat médical obligatoire

- Chèque du montant de l'inscription à l'ordre du JYB

Tout dossier incomplet sera refusé !

J'étais licencié à la FFBA : OUI NON (rayer la mention inutile)

Si oui N° de licence :

Demande de justificatif de licence : OUI NON (pour remboursement licence par votre CE)

Sexe : H F

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Tél. Portable ou Fixe :

Email Personnel :

Je désire participer aux rencontres d'interclubs OUI NON

Je désire faire une formation d'arbitre OUI NON

Je désire parrainer un débutant OUI NON

Je désire être membre actif du club OUI NON

Pour les mineurs (au moins un téléphone et un email)

Tel Personne à contacter :

Email Personne à contacter :

Cadre réservé au secrétariat

Chèque / espèces

Montant réglé

Tarifs d'adhésion Saison 2014/2015

-18 ANS 65€

Loisir 95 €

Loisir + entraînement + possibilité de participer aux tournois les we et participer aux interclubs) 125€

Pour les mineurs

Je soussigné.....père, mère, tuteur, représentant légal, autorise à adhérer à la Jeunesse Yvracaise de Badminton.

J'autorise également les responsables du club, à prendre en cas de nécessité toutes dispositions, médicales que pourrait nécessiter son état.

Je demande mon adhésion à la Jeunesse Yvracaise de badminton. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat du club.

En application des articles 39 et suivant la loi du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des informations me concernant.

Je reconnais avoir lu et certifié les statuts et le règlement intérieur de l'association.

Je déclare adhérer à l'assurance « responsabilité civile et accidents corporels » proposée par la Fédération Française de Badminton et avoir pris connaissance des garanties complémentaires et des informations relatives à la notice d'assurance.

J'autorise le club à prendre des photos et films dans le cadre des activités sportives et leur publication sur le site internet du club ou dans la presse locale

OUI NON (rayer la mention inutile)

Date :

Mention « Lu et approuvé »

Signature de l'adhérent ou d'un responsable légal de l'adhérent mineur

Jours et créneaux horaires club badminton d'Yvrac

Saison 2014/2015

Lundi 18h00 à 22h00 (19h00/20h00 entraînement Julien)

Mercredi 21h00 à 23h00

Vendredi 18h00 à 22h00

Dimanche 10h00 à 12h00 (sous réserve le dimanche si tournoi tennis et pluie gymnase occupé)

REGLEMENT INTERIEUR ET CHARTE

Article 1 CONDITIONS GENERALES

Le règlement intérieur est une nécessité qui régit la vie associative du club d'Yvrac en respectant les principes statutaires.

Il a pour but de préciser les droits et les devoirs des licenciés du club « Jeunesse Yvracaise de Badminton »

Le présent règlement intérieur n'est modifiable qu'en assemblée générale

Article 2 ADHESION

L'adhésion à la Jeunesse Yvracaise de Badminton n'est effective qu'après remise du dossier complet : fiche d'inscription complétée et signée, certificat médical de non-contre-indication à la pratique du badminton, cotisation.

La licence est valable pour toute la durée de la saison sportive.

Les membres de la Jeunesse Yvracaise de Badminton sont licenciés à la Fédération Française de badminton et bénéficient à ce titre d'une assurance les couvrant : en individuel (accident durant la pratique du badminton) et en responsabilité civile (vis à –vis d'un tiers)

Article 3 MATERIEL

Les volants d'entraînements sont à la charge du JYB. En cas de besoin le club met à disposition des licenciés des raquettes mais il est recommandé d'utiliser son propre matériel. Les autres joueurs en loisir devront jouer avec des volants plastiques.

La mise en place des filets et poteaux ainsi que le rangement est l'affaire de tous, tant lors des créneaux d'entraînement que lors de ceux consacrés à la pratique libre.

Article 4 TENUE VESTIMENTAIRE

Pour leur sécurité et le respect des équipements, tous les joueurs devront être munis de chaussures de salle. Ils devront également porter une tenue adaptée à la pratique du badminton.

Article 5 JEU LIBRE

L'ambiance générale dépend de la bonne volonté de chacun.

En cas d'affluence (plus de personnes que les possibilités offertes par le gymnase), il faut assurer une rotation raisonnable sur le terrain et favoriser les doubles. Les responsables du bureau a tout pouvoir pour faire appliquer ce règlement et notamment celui d'exclure certaines personnes qui ne le respecteraient pas.

Article 6 COMPETITION

Pour toute compétition, le joueur doit s'inscrire sur le site « badiste.fr » et en informer le président du club. Dans le cas où les organisateurs du tournoi limitent le nombre d'inscrits, le club ne garantit pas la participation des joueurs ayant pour autant respecté les conditions d'inscription.

(4 tournois seront à la charge du club, les suivants seront à votre charge ainsi que les volants plume

Toute absence non justifiée à une compétition entraîne une suspension et une amende qui, bien qu'adressée au club, devra être réglée par le joueur concerné. Il est demandé au joueur d'adopter une attitude respectueuse du règlement et des autres joueurs sur le terrain comme en dehors.

REGLEMENT INTERIEUR ET CHARTE

Chaque adhérent du JYB se doit avant tout d'avoir le respect :

- Du matériel du JYB
- Du matériel utilisé par l'association (salle) – respect du règlement municipal
- Des autres adhérents du JYB,
- Des adhérents encadrant du JYB et des missions qui leur sont confiées,
- Des horaires d'occupation de la salle réservée au JYB – Chacun doit s'engager à respecter les règles de ponctualité et de régularité.
- En loisir ou en compétition, le badminton doit rester un moyen de s'exprimer sans pour autant agresser moralement ou physiquement l'adversaire.
- En loisir ou en compétition, le badminton se joue à deux ou à quatre et nécessite au minimum une communication cordiale entre joueurs ou adversaires.
- Les licenciés en compétition doivent rester responsables de leurs engagements sportifs vis-à-vis du JYB.

Seules les personnes qui souhaitent essayer ce sport, et ceci sur deux séances consécutives au plus, sont autorisées à ne pas avoir de licence. Pour ces deux séances, les personnes devront être assurées personnellement et ne pourront en aucun cas se retourner contre le club pour quelque raison que ce soit.

**Le JYB est une association
où doivent régner l'esprit collectif et sportif**